

**Séance du 12 février 2026**

Publication sur le site de la ville le : 18/02/2026

Conseillers municipaux en exercice : **28**

Le Conseil municipal, convoqué le 5 février 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 22h15.

**Étaient présents :** Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Christiane KÖNIG, M. Michel PARRENIN, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, M. Florent MANZONI, Mme Colette LOMBARD, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON, Mme Blandine CHABRIER.

**Étaient absents :** M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Morgane OUDOT, Mme Gaëlle JOBERT, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Dominique ROUX.

**Secrétaire de séance :** M. Bruno DIRAND.

**Procurations de vote**

Mandant/Mandataire : D.MOULIN/M.PERRIN ; G. JOBERT/S.LESCURE ; D. DUMONT/D.GUILLEUX ; A. MARGUET/ P. BENOIT

**Recette Marché de Noël 2025**

Dans le cadre du Marché de Noël 2025 organisé par la Commune de Valdahon, le Comité des Fêtes a assuré différentes prestations, notamment la régie d'encaissement des locations de chalets sur le domaine public.

Le budget de cette opération fait apparaître un excédent de recettes perçues par le Comité des Fêtes d'un montant de 2 122,53 €.

Il convient que la commune récupère cette somme par l'émission d'un titre de recette à l'article 73154 – Droit de place.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'émission d'un titre à l'article 73154 pour la somme de 2 122,53 €.

**Rapport adopté à l'unanimité :      Pour : 24                      Contre : 0                      Abstention : 0**

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Sylvie LE HIR

 